



## **PV Assemblée des délégués 2019**

---

Date : vendredi, 26 avril 2019  
 Heure : 18h30 – 20h30  
 Lieu : Pavillon des Mangettes à Monthey  
 Présentes : 52 personnes, y c. 1 représentant de la ville de Monthey  
 Présidence : Philippe Chanton  
 Comité : Philippe Chanton – Peter Planche – Christophe Biolaz – Curdin Thür – Christian Gruetter - Mireille Bertizzolo  
 Excusés: Stefan Planche (fiduciaire) - Fabien Wenger (président section Zermatt) - Dominic Anthamatten (président section Saas) – Didier Ancay (mountain performance)

---

<u>Groupes</u>	<u>Membres</u>	<u>Délégués (droit)</u>	<u>Délégués présents</u>
Monthey	695	7	10
St-Maurice	277	3	3
Martigny	1'530	16	13
Sion	2'220	23	10
Sierre	680	7	2
Viège	653	7	5
St-Nicolas	303	4	4
Brigue	1'029	11	4
<b>Total</b>	<b>7'387</b>	<b>78</b>	<b>51</b>

---

**Liste des annexes :** Liste des membres présents  
 Rapport du président  
 Présentation PowerPoint  
 Comptes 2018 (section + cabanes)  
 Budget 2019  
 Liste des membres du comité

---

### **Ordre du jour**

1. Salutations
  2. Contrôle des présences
  3. Nomination des scrutateurs
-



4. Procès-verbal de l'AD 2018 à Sion
5. Rapport du Président
6. Rapport du Chef de cabanes
7. Rapport de la Rédaction «La Cordée»
8. Rapport du Chef de courses
9. Rapport OJ - Jeunesse
10. Adoption des rapports
11. Comptes 2018 :
  - Bilan et compte de résultat de la Section
  - Bilan et compte de résultat des cabanes
12. Rapport des Réviseurs
13. Acceptation des comptes et décharge au caissieret au comité
14. Budget 2019
15. Election d'un vérificateur suppléant
16. Fixation de la prochaine AD à Viège
17. Divers.

## **1. Salutations**

Le Président de la Section, Philippe Chanton, ouvre la 153<sup>e</sup> assemblée des délégués.

Les présidents de Zermatt (Fabian Wenger) et de Saas (Dominic Anthamatten) sont excusés. Stefan Planche (fiduciaire) et Didier Ancay de Mountain Performance sont également excusés.

La parole est donnée à Mathias Cornut, président du groupe de Monthey, qui nous accueille aujourd'hui. En qq mots : le groupe de Monthey a été fondé en 1921 et compte environ 700 membres. Le groupe fonctionne bien avec un comité très efficace. Le Chalet de Savolayre appartenant au groupe a été construit par les membres en 1929. Il est maintenant totalement rénové et est régulièrement loué à divers groupes. Mathias adresse également toute sa sympathie envers le groupe de Sion qui a perdu 3 membres. Il remercie Pascal Berra chef de course et organisateur de la soirée.

Parole est donnée à Monsieur Gilles Borgeaud, conseiller communal de Monthey, qui nous souhaite la bienvenue au Chablais. La ville de Monthey avec ses 18'000 habitants est en pleine métamorphose avec l'aménagement du centre ville en plusieurs étapes. Elle acquiert régulièrement des terrains dans le but de développer et d'offrir des activités sportives variées à ses habitants. La commune s'active autour du thème de fusion avec sa voisine Collombey Muraz. Elle collabore aussi beaucoup avec le chablais vaudois. Monsieur Borgeaud nous vante le côté villégiature de la région et nous invite à venir passer des vacances dans cette magnifique région.

Les membres du comité sont présentés par le président.

L'ordre du jour est accepté.

Le Président interpelle l'assemblée et constate que l'ordre du jour – publié dans La Cordée n°1/2019 – est accepté.



**2. Contrôle des présences**

Une liste circule au sein de l'assemblée, elle sera jointe au procès-verbal.

**3. Nomination des scrutateurs**

Monsieur Jean-François (Jeff) Bringolf (Sion) est nommé scrutateur.

**4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 27 avril 2018 à Sion**

Pour rappel, le résumé du procès-verbal figure dans la Cordée. L'assemblée renonce à sa lecture et l'accepte à l'unanimité.

Les PV sont disponibles sur le site internet du club.

**5. Rapport du Président de Monte Rosa pour l'année 2017-2018**

*(Le rapport complet est annexé au PV)*

Philippe Chanton passe en revue les activités des derniers mois et se remémore l'évènement bouleversant du décès accidentel de 3 membres et meneurs engagés du groupe de Sion. Nous n'avons pas oublié le drame du Pigne d'Arolla qui a marqué l'ensemble des alpinistes. Il y a aussi l'abandon du projet de rénovation de la cabane des Dix avec sa technologie H2. Malgré ces moments difficiles, il aime à rappeler que les membres de notre section se comportent comme une grande famille. Les partages dans les réussites comme dans les moments tristes sont vécus en commun, comme il se doit dans une famille.

Durant cette année écoulée, nous avons fêté le centenaire du groupe de Sierre à la cabane de l'Illhorn qui a été bien organisé malgré le fait que ce groupe survit avec un comité restreint. Par ailleurs, il relève les excellentes performances obtenues par plusieurs de nos membres lors de la patrouille des glaciers. Le centre régional de ski alpinisme, soutenu par notre section, connaît également un succès croissant avec des jeunes athlètes de chez nous qui obtiennent des résultats impressionnants. Un centre régional d'escalade a également vu le jour en Valais.

En ce qui concerne nos cabanes, les derniers résultats ne sont pas encourageant. Les nuitées sont encore en baisse alors que les cabanes nécessitent des travaux réguliers de mise en conformité.

Dans le canton du Valais, plus de 130 guides de montagne brevetés ne sont pas membres du CAS. En collaboration avec les autres sections valaisannes, nous leur avons écrit pour les inciter à devenir membre du CAS ce qui leur permettrait de bénéficier de la gratuité de l'hébergement dans l'exercice de leur fonction. Seule une douzaine a rejoint notre section.

Au niveau national, le projet Suisse Alpine 2020 progresse. Les fonctions techniques sont disponibles, mais les résultats en termes de contenu laissent encore à désirer.

Pour cette année à venir, nous comptons sur la nouvelle commission des cabanes pour établir un inventaire avec un relevé aussi exhaustif que possible des engagements financiers à prévoir pour l'ensemble de notre patrimoine immobilier. Cet inventaire permettra de prioriser les investissements essentiels. Pour ce faire, deux nouveaux membres ont été nommés : Frédéric Revaz et Stéphane Buthey.

Nous nous réjouissons déjà de participer aux festivités du 100e anniversaire du groupe de

Martigny qui est prévue en septembre 2019.

Philippe Chanton remercie Mireille, Curdin, Christophe, Piero et Christian, membres du comité, pour leur engagement durant toute l'année.

## 6. Rapport du Chef de cabanes par Peter Planche

**Résultats 2018** Une nouvelle diminution de 5,6% du nombre des nuitées est à déplorer pour l'ensemble de la section qui totalise en conséquence plus que 17'992 nuitées. Malgré des fluctuations annuelles plus ou moins prévisibles, nous espérons toujours atteindre au moins les 18'000 nuitées.

### **Cabane des Dix**

+ 6.5% Cette cabane enregistre la meilleure fréquentation au niveau des nuitées. Nous avons fait recours au Conseil d'Etat contre le montant forfaitaire de Fr. 12'000.- facturé par la Commune d'Hérémece pour la taxe de séjour. Notre recours a été rejeté. Le comité décide d'accepter ce verdict.

### **Cabane des Vignettes**

- 5.4% Nous déplorons divers dégâts qui heureusement ont été pris en charge et payés par l'assurance.

### **Cabane Schönbiel**

+ 8.7%. Cette augmentation est surtout due au fait que des étudiants de l'EPFL ont passé une semaine dans cette cabane – les nuitées ont été offertes par la section. Sinon, la cabane nécessite pas mal de réparations, surtout pour les toilettes et la terrasse.

### **Cabane Monte Rosa**

-28.2% La diminution des nuitées est déroutante. Cette réduction est à mettre en relation avec l'année précédente qui avait profité d'un hiver 2016-2017 exceptionnellement enneigé, mais tout particulièrement dans cette région. Pour la saison 2017-2018, nous avons profité de bonnes conditions d'enneigement un peu partout sans qu'il soit nécessaire d'aller si haut en altitude ou spécifiquement dans cette région.

### **Bivouac Laggin**

- 14.9% = 10 nuitées

Un tableau récapitulatif des nuitées de nos cabanes nous est présenté. Vous le trouverez en pièce jointe.

## 7. Rapport de la Rédaction « La Cordée » par Christophe Biolaz

Pour l'année 2018, la ligne graphique a subi un léger rafraîchissement afin de pouvoir mettre en valeur l'impression qui se fait dorénavant en quadrichromie. Ceci n'a pas engendré des coûts supplémentaires grâce à un arrangement convenu avec l'imprimerie. En 2017, les frais d'édition s'élevaient à Fr. 25'880.- alors que pour 2018 ce montant n'atteignait que Fr. 24'750.- (hors TVA) pour le même nombre de pages.



Nous nous sommes fixés l'objectif d'atteindre Fr. 10'000.- d'annonce pour 2018. Le montant finalement récolté s'élevait à Fr. 12'100.-.

Pour 2019, nous avons déjà des accords signés pour un montant de Fr. 8'800.-. Tous les annonceurs sont les bienvenus. Un appel est donc lancé dans ce sens auprès des délégués.

Christophe remercie toutes les personnes qui prennent un peu de leur temps pour lui fournir des textes. Ces derniers permettent entre autres de découvrir de nouveaux itinéraires intéressants.

Concernant la 2<sup>e</sup> édition 2019, il rappelle aux personnes désirant faire paraître un article que le délai rédactionnel est fixé au 15 mai. Pour information, les délais sont inscrits sur la 2<sup>e</sup> page de la revue.

#### **8. Rapport du chef de course :**

Philippe Chanton remercie grandement tous les chefs de course été + hiver pour leur travail. Le rapport a déjà été publié dans La Cordée au mois de mars.

#### **9. Rapport OJ – Jeunesse :**

Le rapport a également été publié au mois de mars dans la Cordée.

Christian Gruetter remercie chaleureusement l'ensemble des groupes de la section et leurs préposés de courses hiver + été.

Il nous donne des chiffres très explicites : 140 moniteurs pour 18'000 heures de participations réparties sur 390 activités. Entre autre, ont été organisées : une course à la cabane Lötschental en hiver et une à la cabane de Weissmies en été. Le coût de ces activités s'élève à environ Fr. 50'000.- et est entièrement financé par le sport toto, le CAS comité central et par notre section Monte Rosa.

Christian remercie tous ceux qui s'occupent des jeunes.

#### **10. Adoption des rapports du Président et des Chefs de Groupes**

L'assemblée adopte les rapports à l'unanimité.

#### **11. Comptes 2018 : Peter Planche**

##### **A. Bilan et compte de résultat de la Section**

Pour le compte exploitation A relever : un bénéfice dû à un don de la Fondation des Ciernes d'un montant de Fr. 10'000.-. Le comité a décidé de supprimer le poste jubilé. Les comptes de la section sont annexés au présent PV.

##### **B. Bilan et compte de résultat des cabanes**

Dans les comptes, figurent la réparation de la Cabane des Vignettes Fr. 50'000, et la participation de l'assurance qui a pris en charge Fr. 30'000.-. Pour la cabane Monte Rosa l'assurance nous a payé la réparation d'un pont.

L'année a été assez bonne malgré une diminution des nuitées. Mais dans ce contexte, il est difficile d'alimenter le fonds de rénovation.

Le tableau récapitulatif est annexé au PV.



Peter relève la problématique des clients qui réservent leur nuitée par internet et ensuite ne viennent pas. Pour exemple à la cabane Monte Rosa, il y avait régulièrement 140 réservations alors que le gardien comptabilisait au grand maximum 120 personnes présentes. Cela représente aussi un manque à gagner.

En réponse à une proposition d'un délégué de faire payer 1/3 à la réservation. Il faut savoir que nous sommes liés par le règlement des cabanes du CAS central. Ce dernier prévoit une annulation possible 24h respectivement 48h pour les grands groupes avant et un remboursement à 100%. Il serait envisageable de demander le changement du règlement des cabanes, mais parmi les délégués, il y a beaucoup de sections qui n'ont pas de cabane et n'ont aucun intérêt à ce que cela change. De plus les guides ne souhaitent pas de changement. Les cabanes qui ne sont pas liées au CAS appliquent leur propre règlement. Par exemple pour la Hörnlihutte aucun droit au remboursement sauf si l'annulation intervient 30 jours avant !

## **12. Rapport des Réviseurs**

Le rapport des réviseurs de comptes est lu par Monsieur Jean-Marc Dayer. Il mentionne que les comptes sont bien tenus et que toutes les pièces comptables demandées ont été fournies.

## **13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité**

L'assemblée à l'unanime donne décharge au Caissier et au Comité et accepte les comptes.

## **14. Budget 2019 et fixation de la cotisation 2019 des Groupes à la Section**

Peter PLANCHE présente le budget 2019 de la Section. Ce dernier a déjà été présenté et validé lors de la séance des présidents en octobre. Il propose de maintenir les cotisations au même tarif que l'année précédente, soit de Fr. 12.- pour les membres et Fr. 18.- pour les familles.

## **15. Election d'un vérificateur suppléant**

Vérificateurs des comptes : Frédéric Rouvinez + Michel Lochmatter

Vérificateurs suppléants : Oreste Faccini + Friedhelm Altpeter, Viège (élu en 2019)

## **16. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués**

Le groupe de Viège est heureux de nous accueillir l'année prochaine : le 1<sup>er</sup> mai 2020 à Viège.

## **17. Divers**

### **Projet de la cabane des Dix :**

D'entente avec les présidents de groupe, le comité de section a décidé d'arrêter ce projet, et en voici les raisons. Le tout a commencé en 2016 avec la présentation par Philippe de Kalbermatten (PdK) d'un projet de rénovation de la cabane des Dix. Lors de



l'AG de St-Nicolas en 2017, le projet a été validé pour un budget de Fr. 1'900'000.- avec un engagement financier de notre section Monte Rosa ne dépassant pas les Fr. 200'000.- et avec un financement qui devait être assuré pour fin 2017 par divers sponsors. Le comité de la section et la commission de construction ont constaté que ce délai n'était pas réalisable et ont octroyé une année supplémentaire soit pour fin 2018. Monsieur Andreas Züttel, directeur du laboratoire des matériaux pour l'énergie renouvelable au sein de l'EPFL à Sion, nous a soutenu sous forme bénévole pour un nouveau projet ambitieux, présenté lors de l'AG des délégués en avril 2018. Le projet initial n'était plus envisageable. Nous espérons que l'EPFL nous aiderait pour la gestion de ce projet. L'EPFL de Lausanne n'a pas accepté de soutenir ce projet à contrario de l'antenne valaisanne. M. Züttel s'est énormément investi et nous tenons à le remercier ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé à l'obtention du financement. En octobre 2018, la situation devenait inextricable avec des coûts de projet pas finalisés et pas clairs, le projet a été sponsorisé à hauteur de 2.9 millions alors que le devis a augmenté avec un budget de 3.7 millions. Les chiffres sont annexés dans le présent PV. Il manquait Fr. 750'000.-, soit 20% du financement ! Le comité a évidemment discuté avec PdK et avec les groupes sur la manière de trouver des sponsors supplémentaires ou de réduire les coûts. Nous avons échoué avec des refus systématiques des sponsors potentiels. Au niveau organisationnel, nous avons aussi imaginé qu'une entreprise générale pourrait s'en occuper, mais cela nécessitait des investissements supplémentaires avec des délais trop courts. De plus les conditions de l'OFEN étaient que nous trouvions le financement pour fin novembre. Sans garantie, avec le risque que les coûts dépassent le budget, nous avons décidé d'arrêter ce projet. Cela s'est fait en collaboration avec les présidents des groupes. En conséquence, le projet n'a pas pu être présenté lors de l'AG suisse du CAS qui s'est déroulé à Fribourg. Le montant espéré de la part du CAS central n'est pas perdu et pourrait être redemandé lors d'un futur projet.

Le comité est très déçu de n'avoir pas pu concrétiser ce projet et se doit d'aller de l'avant...

Selon une première analyse complétée d'un rapport assez alarmant, la cabane de Schönbiel nécessiterait des travaux urgents. Nous attendons bien entendu d'avoir une vision d'ensemble de l'état de nos cabanes pour connaître si les priorités sont pour la cabane des Dix ou celle de Schönbiel.

Nous devons malheureusement faire face à des exigences financières de la part de Philippe de Kalbermatten (PdK) qui nous a adressé une facture de Fr. 80'000.-. Nous avons également des factures en suspens de l'entreprise CSD Ingénieurs. Cette dernière nous confirme ne pas avoir ni de devis, ni de commande écrite ou signé de notre part.

Avec le groupe de Sion et Curdin Thür, nous avons tenté des discussions avec PdK pour trouver un arrangement. Les débats n'ont pas été concluants.

Dans la situation actuelle, nous avons pris contact avec un avocat pour connaître son avis. Il est évident que la frontière n'est pas claire entre le travail bénévole d'un membre du comité et le travail facturé par le bureau d'architecte de PdK. Il est à noter que PdK était membre du comité de la section jusqu'à fin avril 2018 en tant que responsable des cabanes de la section.

#### La parole est donnée à Philippe de Kalbermatten

Le budget présenté ce soir lors de l'AG n'est pas correct. Le montant non financé s'élevait seulement à 9%, car le budget a été optimisé. Les postes ont été revus à la baisse grâce à divers abattements, possible car une grande réserve (marge) était



budgetisée afin d'éviter les surcoûts éventuels. En montagne, tous travaux ou constructions sont compliqués. En ce qui concerne l'entreprise générale, PdK nous dit qu'elle était d'accord de prendre en charge ce projet mais allait nous facturer son analyse.

Il nous rappelle que pour éviter tous conflits d'intérêts, il s'est démis du comité pour se dédier au projet. Il a dû payer des factures et rétribuer ses collaborateurs qui ont travaillé sur ce projet. Il rappelle que la facture de CSD Ingénieurs représente des travaux indispensables pour répondre aux normes antisismiques et incendie, nécessaires pour obtenir l'autorisation de construire. La mise à l'enquête avait été signée par Philippe Chanton.

PdK a proposé une réduction de la facture mais elle n'a pas été acceptée par le comité. Il annonce qu'il ne va pas céder et qu'il engagera une procédure.

PdK nous fait savoir que la future cabane aurait été moins chère au niveau de l'exploitation. Il nous rappelle tous les avantages que ce projet aurait pu amener à la cabane qui a des problèmes de toiture et dont les normes incendie ne sont pas respectées. Il s'agissait d'un projet unique, qui aurait amené bon nombre de visiteurs supplémentaires qui seraient venus voir cette cabane unique dans les Alpes. Dommage d'avoir arrêté ce projet innovateur qui aurait pu se réaliser en Valais.

Question d'un délégué: y a t-il un contrat qui a été signé ? Non, un contrat avait été présenté par PdK mais n'a jamais été signé.

### **Groupe de Sion**

Marc Emery, vice président du groupe de Sion et remplaçant de Mathieu Biselx accidenté, tient à remercier les présidents et membres qui ont adressé un message de sympathie lors de cette terrible tragédie survenue en Ecosse.

### **Groupe de Martigny**

Curdin Thür nous rappelle le prochain jubilé du groupe de Martigny qui fêtera son 100<sup>e</sup> anniversaire. Il invite l'ensemble des membres à Salvan le 21 septembre.

Il nous parle également d'un ambitieux projet d'Alpage et grimpe. Une quarantaine d'ados âgés de 15-17 ans pourront travailler dans les alpages. Les jeunes d'autres sections sont les bienvenus. En récompense, on leur offre 1 week end avec guide. Le projet parrainé par Jean Troillet sera présenté par la RTS et Couleurs Locales.

### **Prochaine assemblée des délégués et fête centrale CAS à Lugano**

La prochaine assemblée des délégués et fête centrale du Club Alpin Suisse se déroulera le samedi 15 et 16 juin à Lugano. Le président de la section prend les inscriptions – la section a droit à 10 délégués.

Pour le procès-verbal  
Mireille Bertizzolo